



# Info Luttres N°19

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

11 août 2017

[infoluttres76@orange.fr](mailto:infoluttres76@orange.fr)

## **Non à la loi travail XXL ! Pas touche aux fonctionnaires et à leur statut ! le 12 septembre tous en grève !**

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et l'UNEF de Seine-Maritime réunies le 11 juillet 2017 ont partagé leur analyse sur la situation économique et sociale du pays, ainsi que sur les annonces du Président de la République et de son Gouvernement.

Nous rappelons que la Loi Travail El Khomri, rejetée par 70 % de la population, a été combattue par de longs mois de grèves et manifestations. Nous en exigeons toujours l'abrogation.

Le Président de la République et le Gouvernement préparent un projet Loi Travail XXL aggravant la loi El Khomri. Leur volonté d'imposer cette réforme par ordonnances est un déni de démocratie.

Nos organisations rappellent qu'elles refusent :

\* l'inversion de la hiérarchie des normes et la primauté de l'accord d'entreprise sur la convention collective, qui organiseraient le dumping social.

\* la précarisation du contrat de travail avec le « CDI de projet », CDD déguisé.

\* le referendum d'entreprise qui permettra à l'employeur de faire du chantage à l'emploi, au salaire, au temps de travail...

\* la fusion de toutes les instances représentatives du personnel (comité d'entreprise, délégué du personnel, CHSCT, délégués syndicaux) pour diminuer les moyens d'actions et de défense des salariés

\* les licenciements facilités, le plafonnement des indemnités prud'homales...

Nous refusons également la suppression des cotisations salariales sur l'assurance maladie et chômage « remplacées » par une hausse de la CSG. Ce serait alors la fin de la sécurité sociale créée en 1945.

De même, nous nous opposons à la remise en cause des retraites par répartition au profit d'une retraite par points, une telle mesure aurait pour effet d'augmenter l'âge de

départ à la retraite et de diminuer les pensions. Dès 2018, les retraités devraient supporter les effets désastreux sur leur pension de la hausse de la CSG.

De plus, nous refusons la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires et le gel du point d'indice, annoncés par le Gouvernement, aggravant la situation des services publics déjà malmenés par les politiques d'austérité. Nous sommes totalement opposés au rétablissement du jour de carence.

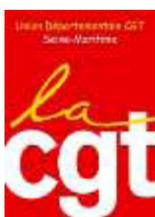
Depuis plus de 30 ans les politiques libérales de destruction des acquis sociaux ont prouvé leur inefficacité en matière de lutte contre le chômage ; elles ont au contraire aggravé la précarité et l'insécurité au travail des salariés.

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et l'UNEF de Seine-Maritime sont dès maintenant mobilisées pour informer les salariés sur les contenus des projets d'ordonnance.

Forts des revendications que nous partageons pour les garanties collectives, dans le privé (défense du Code du travail, conventions collectives, hiérarchie des normes et droits syndicaux) et dans le public (défense des statuts, refus des suppressions de postes et du jour de carence, hausse du point d'indice), nous souhaitons, dès la rentrée et dans l'unité la plus large, tout mettre en oeuvre pour faire aboutir les revendications et nous opposer à toute régression sociale.

Elles appellent les salariés, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi à se préparer et s'engager dans toutes les mobilisations à venir.

Rouen, le 21 juillet 2017



**A vos agendas :**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE**

**Jeudi 31 août - le Trait  
de 8h30 à 16h30**

**Il reste encore quelques jours,  
faites parvenir rapidement vos  
inscriptions et règlements.**

La parole à Laurent Saunier,  
Secrétaire de l'Union locale du Trait.

**I.L : L'Assemblée de rentrée des syndicats de l'Union départementale se tiendra au Trait le 31 août. Peux-tu présenter ton UL qui nous accueille ?**

L.S : Nous tenons l'Union locale principalement à 4 personnes, le secrétaire adjoint, le trésorier, le trésorier adjoint et moi-même.

Nous sommes arrivés début 2017 sur la commune du Trait, dans des locaux flambant neufs. Nous assurons une permanence tous les mardis soir. Exceptionnellement et sur demande, nous pouvons recevoir à un autre moment.

Nous mettons à disposition l'Union locale pour les syndicats qui veulent se réunir. La semaine dernière, ce sont les camarades d'EDF qui sont venus.

La section des retraités se réunit le mardi matin, et le responsable retraités nous aide pour l'informatique.



**I.L : Comment vois-tu la préparation du 12 septembre ?**

L.S : Le 12 septembre, il ne faut pas qu'on se loupe. Je remarque que les gens commencent à en parler sur la commune. Dans mon secteur, les gens savent qu'il y aura rassemblement à Rouen. C'est préparé, et nous en discuterons à l'Assemblée des syndicats le 31 août. Dans les boîtes, à Sanofi, à Révima... les salariés sont au courant. La CGT appelle à la grève. Dans certaines boîtes, il y aura des débrayages. Nous faisons des Heure d'Info syndicales à Exxon, côté pétrole, et nous essayons de généraliser cela côté pétrole. Il y a un ras-le-bol. Et si on met les moyens pour le 12, Macron sera isolé. Il faut qu'on se bouge.

### **IMPORTANT**

**La maison CGT déménage dès la fin août dans ses nouveaux locaux.**

Merci de bien vouloir prendre note que l'union départementale sera située au 189, rue Albert Dupuis, 76000 Rouen et que l'union locale de Rouen sera située au 187, rue Albert Dupuis, 76000 Rouen.

La parole à Maxime Allard,  
Secrétaire général du syndicat CGT Legrand normandie (site de Malaunay)



**I.L : Qu'est ce que cela a changé dans votre entreprise après votre grève sur les salaires et votre victoire après 9 jours de grève à Legrand Normandie.**

M.A : Tout d'abord les nouveaux élus ont fait un bon travail et se sont bien adaptés dans le mouvement et dans la façon de le gérer et je tiens également à préciser que tous les délégués CGT

étaient en grève sur la Normandie. Cette grève est le fruit d'un long travail de terrain avec les élus.

Après cette grève le climat entre salariés est forcément très bon et il faut maintenir cette force dans nos ateliers et partout où cela est possible.

Bizarrement la direction n'a pas pris en compte l'organisation excécrable du travail dans notre structure, il y a quand meme 6 à 8 CDI de prévu pour 2017.

Notre mobilisation a permis de répéter haut et fort que la loi travail ne rentrera pas dans notre entreprise, car quand on se bat pour des hausses de salaires, on envoi un signal fort à notre direction.

**I.L : Selon toi qu'a t-il manqué pour inverser la tendance contre la loi EL KHOMRI?**

M.A : Pour moi c'est une évidence il aurait fallu encore avoir plus de manifestants dans les rues malgré une très belle manifestation le 14 juin à Paris.

Il faut aussi ancrer nos luttes dans les entreprises cela est primordial, d'autant plus que Macron annonce d'entrée que les salariés ne sont pas sa préoccupation principale, la preuve avec l'allégement de l'ISF et la retenue de 5€ sur les APL. Ce n'est peut être que 5€ mais cela en dit long sur la suite, je prends cela comme une attaque vers les plus pauvres et une main tendue vers les plus aisés.

**I.L : Comment perçois-tu la loi travail XXL et les ordonnances Macron ?**

M.A : Déjà je suis très surpris de voir que plus de 350 députés en marche pensent la même chose et votent la même chose ! Il n'y a aucun débat de leur part, cela ressemble à une dictature en interne et ne tire pas la politique du président vers le haut.

Nous avons combattu la loi travail qui était néfaste pour les salariés alors comment ne pas combattre la loi travail XXL ?

J'espere simplement une rentrée mouvementée pour le 12 septembre, il y a de la grogne d'autant plus qu'avec 800000 étudiants touchés par la baisse des 5€ d'APL j'espère que les syndicats d'étudiants seront avec nous dans la bataille dès la rentrée, et que les salariés vont comprendre qu'avec l'inversion de la hiérarchie des normes et le principe de faveur, ce sont nos conventions collectives qui vont être mises a mal....

La parole à David Folatre,  
34 ans. Cuisinier au CHU de Rouen à l' UCPA ( Unité de Controle Production Alimentaire)  
Elu au CHSCT et à la Commission Exécutive du syndicat



**I.L : David, pourquoi avoir ressenti le besoin d'adhérer à la CGT ?**

D.F : Par rapport à la conjoncture actuelle qui m'a fait prendre conscience que je devais avoir un lien direct avec le syndicat du CHU car nos cuisines se trouvent à Bois Guillaume et nous avons l'impression d'être a part du CHU.

Il y a également la dégradation de nos conditions de travail par un manque de personnel flagrant et la non considération de notre travail par la direction.

D'ailleurs l'UCPA a fait son premier debrayage de 30 min, cela parait peut être peu aux yeux de certains mais cela est un debrayage historique, il n'y avait jamais eu aucun mouvement auparavant et ce premier mouvement a été suivi par 95% du personnel qui était

contre les suppressions et la diminution des effectifs.

**I.L : Comment as-tu vécu la loi travail et ses manifestations ?**

D.F : Pour moi la loi travail restera une année de fortes mobilisations, mais surtout la manif du 17 juin à Paris ou nous étions plus de 1 million de personnes.

Mais la finalité est que nous n'avons pas été entendu par l'Etat, pour autant, nous avons démontré une force et surtout nous avons le soutien d'un grand nombre de la population.

**I.L : Comment vois-tu la rentrée avec la loi travail XXL?**

D.F : Comment être pour la loi travail XXL quand on a combattu la loi El Khomri cela est un non sens!

Il y a une date qui est le 12 Septembre et j'espere qu'il y aura une très grande mobilisation dès la rentrée, cela doit être une réussite avec le secteur public/privé et nous devons montrer à notre président que nous n'avons pas oublié qu'il était dans le gouvernement précédent et que l'avenir avec ses ordonnances ne s'annonce pas mieux.

# **SOLIDARITE avec Mickaël !**

## **On ne lâche rien, ils ne nous feront pas taire !**

Mardi 18 juillet, Mickaël était convoqué au TGI du Havre. Son crime ? Avoir revendiqué, avec ses collègues, avec l'intersyndicale CGT et FO des Territoriaux du Havre, 270 € de prime mensuelle (régime indemnitaire). Somme calculée pour compenser la perte salariale des 10 dernières années.

### **La peine prononcée est lourde :**

9 mois de prison avec sursis, 15 400 € de dommages à rembourser. Cette peine, prononcée dans la ville du 1er Ministre, vise la CGT bien au-delà de Mickaël.

L'Union Départementale, a lancé immédiatement un appel à la solidarité financière pour payer les 15 400 €.

Depuis ce jour, et malgré les vacances, plus de 10 000€ ont déjà été collectés. La solidarité continue ! Envoyez votre participation à l'Union Départementale avec inscrit au dos « solidarité Mickaël ».

## **Réunion CGT des syndicats des trois versants de la Fonction Publique**

Le 6 décembre 2018, auront lieu les élections professionnelles dans la Fonction publique. Ces élections se préparent dès maintenant : les mesures annoncées ne peuvent que nous convaincre de la détermination de ceux qui nous gouvernent à aggraver la casse, accélérer le détricotage des services publics, fermer des sites, supprimer massivement des effectifs, précariser et, pour cela, liquider le statut, tout comme le code du travail !

Les enjeux de ces élections concernent toute la CGT : renforcer notre représentativité et notre implantation, faire de la préparation de ces élections un levier pour renforcer la vie syndicale et mener une activité combative et revendicative pour la défense et le renforcement de nos garanties collectives et des services publics !

Pour rappel, ces élections concernaient en 2014 5 212 957 électeurs.

Le taux de participation global a été de 52,8% ; la CGT a réalisé 23,1% nationalement et s'est confirmée comme 1ère organisation syndicale.\*

Nous voulons donc mettre en place dès cette rentrée un collectif CGT de préparation de ces élections dans la FP. Il serait souhaitable qu'un(e) camarade de chaque structure ou syndicat puisse y participer.

Cette réunion concerne donc

- Les camarades des Unions locales CGT de Seine-Maritime,
- Les camarades des Unions professionnelles CGT CSD, USD, FAPT, ...
- Les camarades des syndicats ou sections syndicales CGT des fédérations ou unions fédérales de fonctionnaires de l'Etat, de l'hospitalière, de la territoriale : Équipement, Finances, Éducation nationale , Pénitentiaire, Hospitalière, Justice, Agriculture, Défense, Ecologie, Travail, Pôle emploi, Intérieur, ...

**Mercredi 6 septembre**

de 9h à 16h, salle des commissions numéro 10

Hôtel du Département

Inscription auprès de l'UD CGT - Christine Boulier [ud@cgt76.fr](mailto:ud@cgt76.fr)

# **NON A L'AUGMENTATION DE LA CSG**

## **Agissons pour l'augmentation des salaires et pensions**

En augmentant la CSG de 1,7 % pour les salariés et retraités, le Gouvernement accentue une nouvelle fois le transfert du financement de la sécu des cotisations sociales vers l'impôt et la fiscalisation. Ce transfert s'est continuellement accru depuis la création de la CSG par le Gouvernement Rocard en 1991 jusqu'au Gouvernement Jospin en 1998 où la CSG est passée de 1,1 % à 7,5 % pour les salariés et 6,6 % pour les retraités.

Avec cette nouvelle augmentation, la part des cotisations finançant la sécu passerait de 86,8 % en 1991 à 65,6 % alors que la part de l'impôt incluant la CSG passerait de 4,9 % à 30,3 %.

La CSG, cet impôt injuste est financé par les salariés et les retraités à hauteur de 89,6 % au détriment des patrons qui en sont épargnés.

Depuis sa création, les hausses successives de la CSG ont souvent été compensées par des baisses de cotisations sociales, en particulier, de cotisation « patronales ».

**Si bien qu'aujourd'hui, ce que l'on paye en CSG était naguère payé par les employeurs.**

La contrepartie des baisses de cotisations maladies et chômage (3,10 %) des salariés, annoncées pour « soi-disant » améliorer leur pouvoir d'achat, n'est qu'un leurre et aura un effet boomerang dévastateur avec la diminution du salaire socialisé (salaire net + cotisations sociales) et des droits collectifs (retraite, remboursements maladie, allocation chômage etc...) qui en résultent.

### **Qu'est-ce que le salaire socialisé ?**

**Les cotisations sociales constituent un élément du salaire. Elles sont immédiatement transformées en prestations par la sécurité sociale (pensions de retraites, allocations chômage, prestations maladies etc...).**

**La cotisation sociale est, comme le salaire direct, prélevé sur la valeur ajoutée, c'est-à-dire les richesses produites par les salariés. Augmenter les cotisations sociales, comme augmenter les salaires nets, c'est faire reculer le profit -on a ainsi une opposition entre salaire et profit- quand l'un augmente, l'autre recule.**

Au-delà de ces ajustements d'apothicaire, le Gouvernement ne dit rien des 80 milliards d'euros perdus chaque année à cause de la fraude fiscale. Il n'a pas non plus commenté les bénéfices des entreprises du CAC 40 passés de 55 milliards d'euros en 2015 à 77 milliards d'euros en 2016 et encore moins le montant total des dividendes distribués en 2017 (44 milliards d'euros, un record depuis 2006).

Quant aux retraités, c'est la double peine, puisqu'ils subiraient l'augmentation de 1,7 % de la CSG sans aucune contrepartie, dès lors que leur pension dépasse 1 200 euros par mois.

A titre d'exemple, cela représentera une ponction de 306 euros par an pour une pension de 1500 euros.

Un sale coup qui vient s'ajouter à une série de pilules amères imposées aux retraités ces dernières années :

- Absence de revalorisation des pensions depuis 4 ans
- Instauration d'une taxe de 0,3 % (CASA) au titre du financement de l'aide à l'autonomie
- Suppression de plusieurs avantages fiscaux comme la 1/2 part pour les veuves et veufs ayant élevé un enfant, etc...

Nous récusons le chantage démagogique et dangereux fait par le Gouvernement pour faire passer la pilule de l'augmentation de la CSG de 1,7 % pour les retraités avec la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % de foyers fiscaux (18 millions de ménages).

Cette mesure entrainera un manque à gagner de 10 à 15 milliards d'euros pour les collectivités territoriales (soi-disant compensées par l'Etat).

Cette politique s'inscrit dans la droite ligne de ce qu'on subit depuis plusieurs années, avec une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités de près de 10 milliards d'euros, assortie de cadeaux aux entreprises avec le pacte de responsabilité et le CICE.

Cela conduit inévitablement vers moins de services publics, moins de vitalité dans l'ensemble des territoires et surtout beaucoup d'inégalités.

Par cette mesure, l'Etat pourrait « prendre la main » sur les dépenses des collectivités territoriales et s'en servir de levier pour réduire la masse salariale des services publics territoriaux avec des milliers de suppressions de fonctionnaires.

**La CGT ne cautionne pas le chantage du Gouvernement visant à remettre en cause les principes de financement de la protection sociale bâtis par Ambroise Croizat en 1945.**

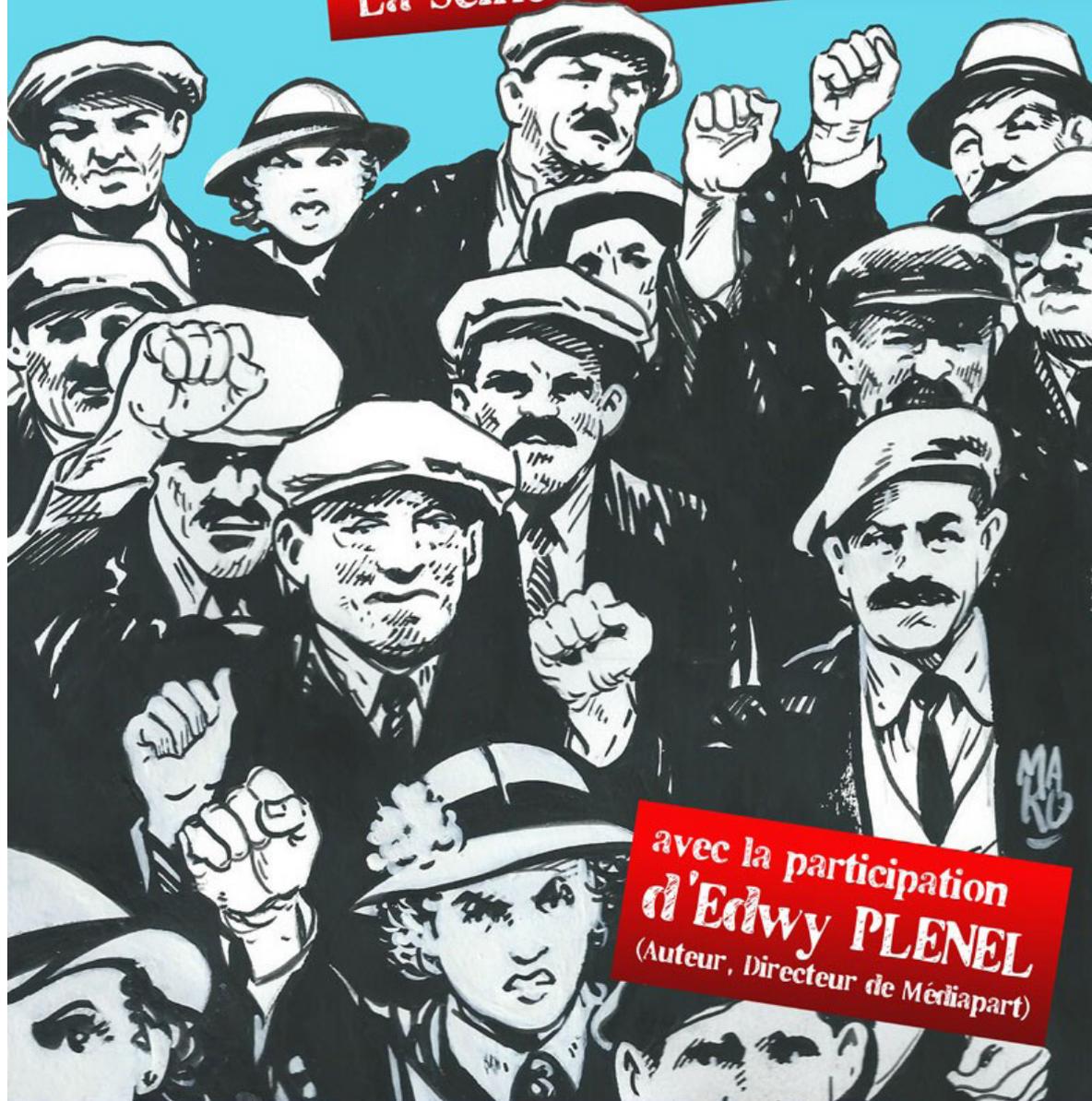
La CGT exige une véritable augmentation des salaires et pensions dans le cadre d'une augmentation du pouvoir d'achat permettant une relance de l'économie et des conditions sociales des salariés et retraités.

Montreuil, le 25 juillet 2017

L'IHS CGT 76 présente :

# Voyage en terres d'espoir

La Seine-Maritime



avec la participation  
d'Edwy PLENEL  
(Auteur, Directeur de Méliapart)

**Samedi 30 septembre à 15<sup>h</sup>**  
**à l'Astrolabe - PETIT QUEVILLY**  
(en face de la mairie)

— En collaboration avec Le Maitron et les Editions de l'Atelier —

MAIS AUSSI, LE :

Le 6 octobre à DIEPPE - Au Drakar, Le 1er décembre au TRÉPORT - SALLE REGIANI à 20 H 30, Le 20 Janvier 2018 - à GONFREVILLE-L'ORCHER - Espace culturel de la pointe de caux à 20 H 30

En collaboration avec les comédiens « des mots à dire » et du « Théâtre de la Bataille »



**Mer**



**T.L.C.**  
**Vacances**

VOS VACANCES NOTRE PASSION

**Locations**  
**Printemps / Eté / Automne**  
**2017**



**Montagne**



**Campagne**



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr) - Tél. : 02 35 21 69 63

